

L'immigration et la francophonie canadienne

Dyane Adam

Numéro 16, automne 2003

Les enjeux de la francophonie en milieu urbain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005215ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005215ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Adam, D. (2003). L'immigration et la francophonie canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (16), 27–35. <https://doi.org/10.7202/1005215ar>

L'IMMIGRATION ET LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Dyane Adam
Commissaire aux langues officielles

Les principaux enjeux que j'aimerais soulever au sujet de l'immigration et la francophonie canadienne découlent d'une étude, intitulée *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographies et identité*, réalisée pour le compte du Commissariat aux langues officielles et publiée au mois de février 2002. Quatre thèmes sont abordés ici :

- La section *Immigration et démographie*, fait le survol de statistiques indiquant que les francophones n'ont pas eu leur juste part de l'immigration au Canada, tant au Québec que dans les autres provinces canadiennes.
- Ensuite, dans la section *Intégration et identités*, je souligne des défis que pose l'intégration des nouveaux arrivants sur le plan économique et socioculturel, notamment en ce qui concerne le nouveau pluralisme ethnique de la francophonie canadienne.
- Une troisième partie, *Politique et principes*, fait le point sur les mesures qui doivent être prises, par le gouvernement fédéral entre autres, afin d'accroître le nombre d'immigrants francophones et d'assurer leur intégration au sein des communautés francophones au Canada.
- Enfin, dans la section *Information et recherche*, j'évoque les lacunes au chapitre de la recherche sur l'immigration et la francophonie canadienne, en souhaitant que ces lacunes sauront être comblées, avec l'aide de partenaires partout au pays.

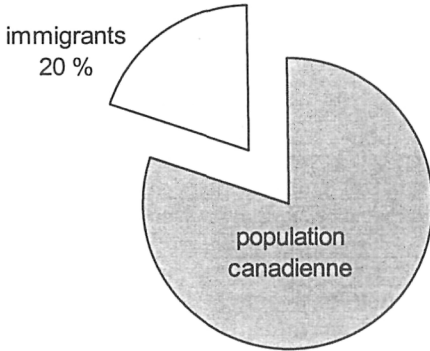
Immigration et démographie

Pour comprendre l'effet de l'immigration sur les communautés francophones, il faut concevoir l'importance de l'immigration pour le Canada dans son ensemble. Les résultats du recensement de 2001 l'indiquent clairement : la croissance de la population canadienne dépend de l'immigration. Au cours des cinq dernières années, les immigrants ont contribué à plus de la moitié de la croissance de la population, qui s'est chiffrée à près de 1,2 million de personnes.

Il s'ensuit que, si l'immigration joue un rôle décisif dans la croissance de la population canadienne, il est crucial que la proportion d'immigrants au sein des communautés francophones soit au même niveau que la proportion d'immigrants dans la population générale. Ce n'est malheureusement pas le cas.

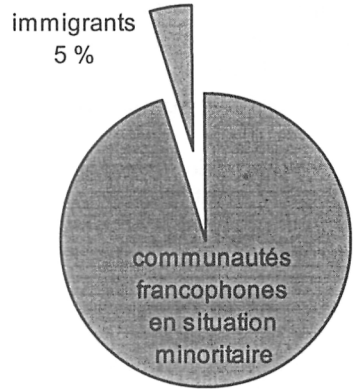
Immigrants au sein de la population canadienne

(Statistique Canada, 1996)



Immigrants au sein des communautés francophones en situation minoritaire

(Statistique Canada, 1996)



Immigrants au sein de la population francophone du Québec

(Statistique Canada, 1996)

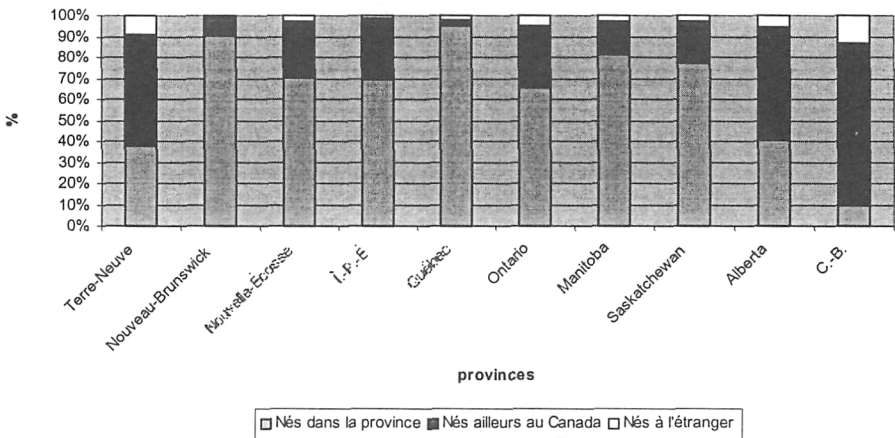


Lors du recensement de 1996, les immigrants représentaient près de 20 % de la population canadienne, mais moins de 5 % de la composition des communautés francophones vivant en milieu minoritaire. En d'autres termes, pour que l'équilibre démographique entre anglophones et francophones soit maintenu, ces communautés devraient attirer quatre fois plus d'immigrants. Nous pouvons donc en conclure que, jusqu'à aujourd'hui, les francophones n'ont pas eu leur juste part de l'immigration au Canada.

Lieu de naissance des francophones

Le graphique ci-dessous illustre la composition de la population francophone dans chaque province en fonction du lieu de naissance.

Lieu de naissance des francophones de langue maternelle dans les provinces du Canada, 1996

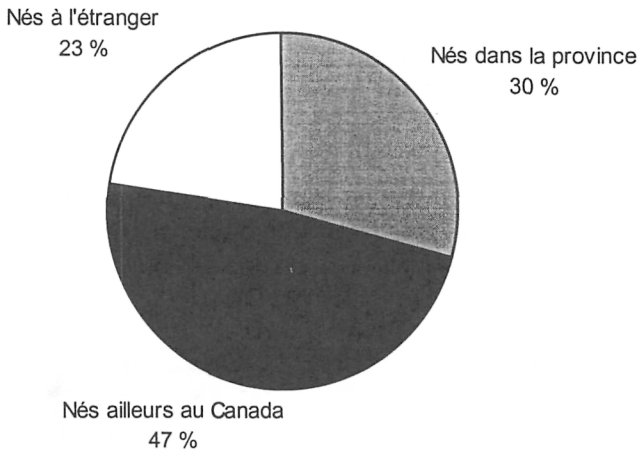


Il apparaît clairement que la population francophone la plus diversifiée est celle de la Colombie-Britannique, où la proportion d'immigrants atteint 13 %, chiffre supérieur au nombre de francophones nés dans la province (10 %). La Colombie-Britannique peut donc être considérée comme une province où la population francophone est en voie de pluralisation, à l'image de la majorité anglophone. La situation est différente dans les autres provinces canadiennes : à l'exception de Terre-Neuve, de l'Ontario et de l'Alberta, le taux d'immigration se situe sous la barre des 5 %.

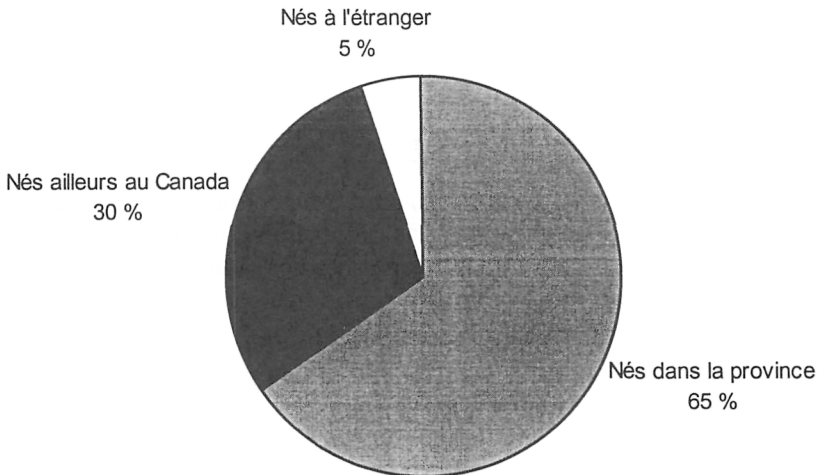
Répartition urbaine-rurale

La répartition géographique des immigrants francophones ressemble grandement à celle de la très grande majorité des personnes qui arrivent au Canada. Selon les données du recensement de 1996, dans les grands centres urbains, les nouveaux arrivants constituent une part plus importante de la population que la population francophone dite « de souche ». L'Ontario reçoit le plus grand nombre d'immigrants de langue française s'établissant

Lieu de naissance des francophones à Toronto



Lieu de naissance des francophones en Ontario



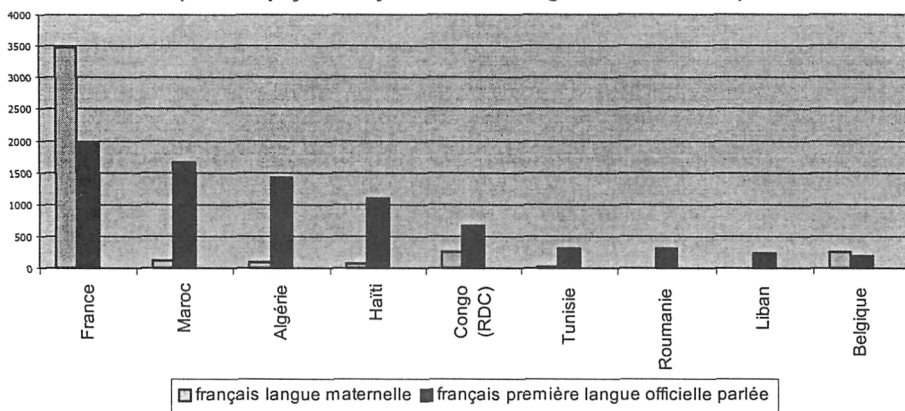
dans une communauté francophone en situation minoritaire. Ces immigrants ont tendance à s'installer à Toronto et à Ottawa. Par conséquent, la composition de la population francophone de Toronto, par exemple, diverge beaucoup de celle de la population francophone de l'Ontario dans son ensemble.

Ainsi, si à Toronto presque un francophone sur quatre (23 %) est né à l'étranger, à l'échelle provinciale, seuls 5 % des francophones sont nés à l'étranger. Grâce à une stratégie appropriée, plusieurs villes de taille moyenne pourraient attirer une plus grande proportion d'immigrants de langue française.

Immigrants francophones

Jetons maintenant un coup d'œil sur les pays d'origine des immigrants francophones. L'aspect linguistique de l'immigration s'est transformé au cours des dernières années, car les pays d'origine des nouveaux arrivants ne sont plus les mêmes. Historiquement, l'Europe a été la principale source d'immigrants francophones au Canada. Selon les données de Citoyenneté et Immigration Canada pour 2001, la majorité des immigrants francophones dont le français est la langue maternelle arrivent encore de France; cependant, comme démontre le tableau suivant, il y a de plus en plus d'immigrants francophones venant d'ailleurs, et pour qui le français n'est pas la langue maternelle.

Immigrants francophones en 2001
(dernier pays de séjour avant l'immigration au Canada)



Si la tendance se poursuit ainsi, à l'avenir il y aura donc de plus en plus de francophones ayant pour langue maternelle l'arabe, le roumain ou une langue africaine. Ces derniers joueront un rôle important dans la consolidation des populations francophones du Canada.

La situation au Québec

Le Québec accueille actuellement une proportion massive (85 %) des immigrants francophones au Canada¹. Cependant, la proportion d'immigrants au sein de la population francophone du Québec est bien au-dessous de la moyenne nationale. Au Québec, seul un francophone sur vingt est immigrant, tandis qu'au Canada un anglophone sur cinq est immigrant et chez les anglophones du Québec, un anglophone sur quatre est immigrant.

Nous pouvons tirer les conclusions suivantes de ces données :

– Il faut promouvoir l’immigration francophone vers le Québec comme vers les autres communautés francophones du Canada. Il est primordial ici de rejeter toute notion de compétition entre le Québec et les communautés francophones. Une politique d’immigration au profit des francophones dans l’ensemble du Canada requiert une collaboration et une complémentarité d’action entre Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et le ministère des Relations avec les citoyens et de l’Immigration du Québec (MRCI).

– Même si la communauté anglophone du Québec attire un nombre non négligeable d’immigrants, elle dépend également de ces derniers pour compenser les effets de la migration des anglophones vers d’autres provinces. En outre, inciter des immigrants anglophones à s’installer ailleurs qu’à Montréal constitue un défi important pour les communautés minoritaires anglophones en région, qui ne disposent ni des institutions ni des structures adéquates pour aider les immigrants à s’adapter à leur nouveau milieu.

Intégration et identités – trois approches

Les tendances démographiques et la composition progressivement pluraliste de la francophonie canadienne requièrent des changements majeurs dans la façon de recruter et d’intégrer les immigrants.

Une politique d’immigration réussie devra désormais conjuguer trois approches clés :

– Non seulement faut-il recruter un nombre adéquat d’immigrants francophones, mais il faut également assurer l’entière participation des communautés au processus de sélection et d’intégration de nouveaux arrivants. C’est ce que j’appelle ici le *recrutement participatif*.

– L’insertion économique est la clé d’une intégration véritable. Les moyens nécessaires doivent être mis à la disposition des communautés pour qu’elles puissent encadrer les nouveaux arrivants. C’est ce que j’appelle ici un *établissement sans secousses*.

– Une immigration réussie entraînera la croissance de la communauté minoritaire. Elle produira cependant, de part et d’autre, des changements socioculturels et identitaires. Une intégration authentique n’est possible qu’au moyen de ce que j’appelle ici une *identification réciproque*, où chacune des deux parties comprend le cheminement de l’autre.

Recrutement participatif

On trouve un bon exemple de recrutement participatif au Manitoba, où la Société franco-manitobaine (SFM) s’est associée à Citoyenneté et Immigration Canada afin d’attirer des immigrants francophones du Maroc. Comme l’a dit

Daniel Boucher, président de la SFM : « Récemment, la SFM a effectué des tournées d'information dans certains pays francophones pour informer les francophones du monde de l'existence de la Francophonie manitobaine. La tournée au Maroc en novembre 1998 a été particulièrement fructueuse : depuis, nous avons accueilli une trentaine de familles marocaines au Manitoba, au sein de notre communauté² ».

Établissement sans secousses

L'insertion économique s'est révélée le principal problème auquel se heurtent les immigrants anglophones et francophones lorsqu'ils arrivent au Canada. Les immigrants doivent être en mesure de transférer et de mettre à profit les compétences professionnelles et les diplômes acquis dans d'autres pays. Il faut mettre sur pied des centres d'accueil francophones disposant des moyens nécessaires pour aider les nouveaux arrivants à relever les défis que comporte leur établissement.

À titre d'exemple, l'Éducacentre, un organisme francophone de la Colombie-Britannique, aide les nouveaux arrivants à prendre contact avec les ordres professionnels et les assiste dans la recherche d'un emploi au moyen du programme *Prendre sa carrière en main*, financé par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC). Le centre propose des cours d'anglais et, en collaboration avec la Société de développement économique de la Colombie-Britannique, des sessions d'*Initiation à l'entrepreneuriat*, en particulier dans le secteur du tourisme. Voilà un excellent exemple de collaboration transversale à imiter !

Identification réciproque

En ce qui concerne le concept d'identification réciproque, je souhaiterais citer ici une résolution que la Fédération des communautés francophones et acadienne a adoptée dès 1990 : « Il importe pour les communautés [francophones et acadienne] que les immigrantes et immigrants, anciens et nouveaux, adhèrent de leur plein gré et sans aliénation à la caractéristique nationale fondamentale de la dualité linguistique³ ».

L'intégration est un processus à deux sens. Tous les francophones devraient se sentir inclus dans la francophonie canadienne. Pour en arriver là, il faut que l'immigrant comprenne et respecte l'évolution et les défis de la communauté « d'accueil », et que la communauté accepte le fait que l'inclusion de nouveaux membres entraîne des changements en ce qui concerne sa propre identité collective. Il est primordial de favoriser des lieux de rencontre, notamment pour les jeunes.

Un bon exemple est celui du Groupe jeunesse à Toronto. Ce groupe encourage les jeunes francophones d'origine ethnoculturelle à s'identifier comme membres d'une minorité visible tout en développant un sentiment d'appartenance à la francophonie locale, nationale et internationale. Enfin, l'initiative qu'a prise Citoyenneté et Immigration Canada en 2002 de collaborer avec les

communautés francophones dans le cadre d'un comité directeur pour élaborer des stratégies de promotion, de recrutement et d'intégration représente également un pas important dans la bonne direction.

Politique et principes : des cibles démographiques vérifiables

Compte tenu des enjeux qui ont été cernés, il importe que la politique d'immigration :

- fixe des cibles concrètes afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones ;
- s'attarde aux moyens d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants ;
- comprenne des mécanismes permettant d'évaluer tous les ans les progrès accomplis.

La notion de recrutement participatif que je viens de présenter exige que le processus de sélection des immigrants soit ouvert à tous ceux et celles que l'immigration touche. Par exemple, il est nécessaire que les leaders ou experts des communautés minoritaires de langue officielle participent aux missions à l'étranger afin de mieux informer les immigrants éventuels des réalités des communautés d'accueil et des ressources qui y sont disponibles. Une étroite collaboration entre les paliers fédéral, provincial et communautaire est par ailleurs essentielle. Les ententes fédérales-provinciales déjà en place doivent être exploitées de façon à faciliter ce type de collaboration.

La diversification ethnique des minorités francophones atténue progressivement l'opposition censée exister entre dualité linguistique et multiculturalisme, opposition qui devra être complètement effacée en bout de ligne. Par exemple, l'histoire, la géographie et la littérature de la francophonie canadienne et internationale devraient se refléter dans l'enseignement scolaire. À l'ère de la mondialisation, il faut développer chez les francophones du Canada un sentiment de pleine appartenance à la Francophonie internationale et aux avantages qui s'y rattachent. Il faut aussi percevoir la présence des immigrants francophones comme un lien privilégié avec cette Francophonie internationale dans toute sa diversité.

Information et recherche

En dernier lieu, je souhaiterais aborder plusieurs questions qui nous préoccupent et qui pourraient être le point de départ de nouvelles recherches notamment pour les universitaires :

- L'insertion économique étant le plus grand problème pour bon nombre de nouveaux arrivants, une étude sur une meilleure préparation de l'arrivée des immigrants francophones devient nécessaire. Faudrait-il, par exemple, envisager de courts séjours permettant à

l'immigrant de s'informer en personne avant de décider d'installer toute sa famille au Canada ? Par ailleurs, des études sur le marché du travail permettraient de faire ressortir les secteurs professionnels accusant une pénurie que des immigrants francophones pourraient contribuer à amoindrir.

– Tous les organismes gouvernementaux proposent des services dans les deux langues officielles dans un certain nombre de domaines. Les immigrants francophones éprouvent-ils plus de difficulté que les francophones non immigrants à accéder à certains services gouvernementaux proposés en français, notamment au moment de leur arrivée dans leur nouveau milieu ?

– Les migrations interprovinciales des nouveaux arrivants francophones trahissent souvent des difficultés d'insertion économique. Quelles sont les motivations profondes de ces migrations ? De quelle manière peut-on améliorer les conditions d'établissement et ainsi freiner ces migrations qui contrecarrent les efforts considérables déployés par les communautés francophones et le gouvernement du Québec ?

– Les régions où la présence francophone d'origine ethnoculturelle est particulièrement marquée bénéficient d'une certaine expérience dans l'établissement du dialogue communautaire requis pour rendre la communauté plus accueillante. De quelle manière les communautés inexpérimentées face à ces nouveaux phénomènes démographiques peuvent-elles tirer parti des connaissances acquises par d'autres ?

Conclusion

De concert avec les provinces, le gouvernement fédéral doit trouver des solutions concrètes pour permettre aux communautés de langue officielle de profiter pleinement des avantages issus de l'immigration. Des directives politiques et des plans d'action visant cet objectif sont nécessaires. Étant donné l'importance qu'elle a pour notre pays, l'immigration ne doit pas se fonder uniquement sur des critères économiques. Nous devons également veiller à ce qu'elle contribue véritablement à renforcer le tissu social et linguistique du Canada.

NOTES

-
1. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, *Connaissance du français langue officielle*, 1999.
 2. Leopold KUMBAKISAKA, « Entretien avec monsieur Daniel Boucher [page Web] », *Congo Vision 2001* [cité le 19 septembre 2001]. Voir <http://www.congovision.com/forum/boucher_int.html>.
 3. Stacy CHURCHILL et Isabel KAPRIELIAN-CHURCHILL, *Facing Pluralism: The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991.